

# Examen NCLEX-RN®

Plan van Examen tusschen Staat Board Nursing National Council NCLEX-RN

## Énoncé de mission

Le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN<sup>®</sup>) fournit une éducation, des services et une recherche par un leadership collaboratif afin de développer une excellence de réglementation fondée sur les résultats pour la sécurité des patients et la protection du public.

## Objectif et fonctions

Le National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) vise à fournir une organisation par laquelle les organismes de réglementation de la profession infirmière délibèrent et se consultent sur les sujets faisant l'objet d'un intérêt commun et sur les problèmes ayant une répercussion sur la santé, la sécurité et le bien-être publiques, en incluant l'élaboration d'examens d'octroi d'une autorisation d'exercer dans la profession infirmière.

Les fonctions principales du NCSBN comprennent notamment l'élaboration des examens NCLEX-RN<sup>®</sup> et NCLEX-PN<sup>®</sup>, l'exécution de l'analyse des modalités et la promotion de l'uniformité relativement aux réglementations de l'exercice de la profession infirmière, la diffusion des données se rapportant à l'objectif du NCSBN, ainsi que celles de servir de forum pour un échange d'information entre les membres du NCSBN.

Copyright ©2015 National Council of State Boards of Nursing, Inc. (NCSBN)

Tous droits réservés. Le logo NCSBN, et NCLEX<sup>®</sup>, NCLEX-RN<sup>®</sup> et NCLEX-PN<sup>®</sup> sont des marques de commerce déposées de NCSBN et ce document ne peut être utilisé, reproduit ou diffusé à une tierce partie sans la permission préalable par écrit de NCSBN.

Une permission d'utilisation ou de reproduction de toutes les parties ou d'une partie seulement de ce document est accordée aux organismes de réglementation de la profession infirmière pour des objectifs ayant trait à l'octroi d'une autorisation d'exercer seulement. Les programmes de formation à but non lucratif ont la permission d'utiliser ou de reproduire ce document en totalité ou en partie uniquement à des fins éducatives. L'utilisation ou la reproduction de ce document à des fins

Copyright ©2015 National Council of State Boards of Nursing (NCSBN) vise à fournir un service. Le logo NCSBN, et NCLEX<sup>®</sup>, NCLEX-RN<sup>®</sup> et NCLEX-PN<sup>®</sup> sont des marques de commerce déposées de NCSBN et ce document ne peut être utilisé, reproduit ou diffusé à une tierce partie sans la permission préalable par écrit de NCSBN.





# Table des matières

- I. Introduction ..... 1
- II. Plan de l'examen NCLEX-RN® 2016 ..... 3
  - Introduction ..... 3
  - Contenu ..... 4
  - Caractéristiques de l'examen ..... 4
  - Structure de l'examen ..... 5
    - Bloc ..... 5
    - Partie ..... 5
  - Détails ..... 5

# I. Historique

L'histoire de l'examen national de licence en soins infirmiers (NCLEX-RN) a commencé en 1955 avec le National Council on State Boards of Nursing (NCSBN). C'est le résultat de la fusion de l'examen NCLEX-RN et de l'examen national de licence en soins infirmiers basé sur NCLEX-RN.

Consultez :

L' *Plan de l'examen NCLEX-RN® 2016* ;

L' *historique de l'examen* ;

Références.

## À propos du Plan de l'examen NCLEX-RN® (Section II)

L'histoire de l'examen national de licence en soins infirmiers (NCLEX-RN) a commencé en 1955 avec le National Council on State Boards of Nursing (NCSBN). C'est le résultat de la fusion de l'examen NCLEX-RN et de l'examen national de licence en soins infirmiers basé sur NCLEX-RN. L'histoire de l'examen national de licence en soins infirmiers (NCLEX-RN) a commencé en 1955 avec le National Council on State Boards of Nursing (NCSBN). C'est le résultat de la fusion de l'examen NCLEX-RN et de l'examen national de licence en soins infirmiers basé sur NCLEX-RN.



## **II. *Plan de l'examen NCLEX-RN® 2016***

Plan de l'examen du National Council Licensure Examination for  
Registered Nurses (examen NCLEX-RN®)



## Croyances fondamentales

L'examen NCLEX-RN. L'objectif principal de l'examen est de garantir que les candidats possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer la profession de soins infirmiers. Le contenu de l'examen est basé sur les croyances fondamentales de la profession de soins infirmiers. Les croyances fondamentales sont des principes de base qui guident le comportement et les décisions des professionnels de la santé. Elles sont essentielles pour assurer la sécurité et le bien-être des patients. Les croyances fondamentales sont également importantes pour établir une relation de confiance avec les patients et leur famille. Les croyances fondamentales sont donc un élément clé de la formation des infirmiers et de leur pratique professionnelle.

## Structure du plan de l'examen

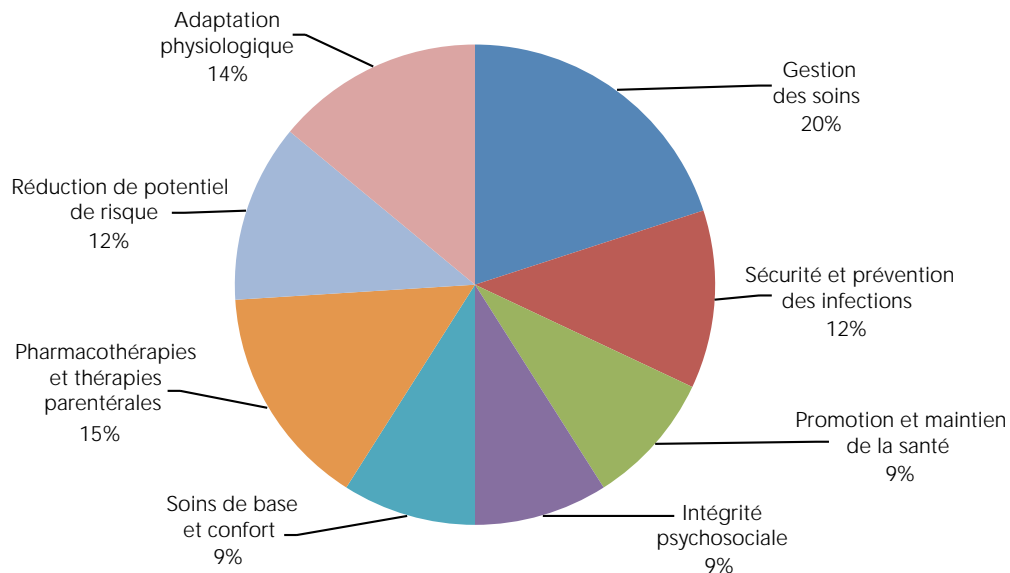
Un autre libellé de l'examen a été tenté.

## Distribution du contenu

Le contenu de l'examen est basé sur les données de la *Report of Findings from the 2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN® Examination to Practice* (NCSBN, 2014), qui a été utilisée pour déterminer le contenu de l'examen NCLEX.

Besoins des clients	Pourcentage de questions de chaque catégorie/sous-catégorie
Environnement de soins sécuritaire et efficace	
Gestion des soins	17-23%
Sécurité et prévention des infections	9-15%
Promotion et maintien de la santé	6-12%
Intégrité psychosociale	6-12%
Intégrité physiologique	
Sécurité et prévention des infections	6-12%
Pharmacothérapies et thérapies parentérales	12-18%
Réduction de potentiel de risque	9-15%
Adaptation physiologique	11-17%

## Distribution du contenu pour le plan d'examen NCLEX-RN®



Le contenu de l'examen NCLEX-RN® est basé sur les données de la *Report of Findings from the 2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN® Examination to Practice* (NCSBN, 2014), qui a été utilisée pour déterminer le contenu de l'examen NCLEX.

## Aperçu du contenu

Tout candidat à l'examen doit être capable de démontrer une maîtrise des compétences et des connaissances nécessaires à la pratique sûre et efficace de la profession de nurse. Les candidats doivent être en mesure de démontrer une maîtrise des compétences et des connaissances nécessaires à la pratique sûre et efficace de la profession de nurse.

## Promotion et maintien de la santé

L'examinateur évalue la capacité de l'élève à promouvoir et à maintenir la santé de la population et à évaluer les besoins de la population en matière de promotion et de maintien de la santé.

L'examinateur évalue la capacité de l'élève à promouvoir et à maintenir la santé de la population sans s'y limiter :

Promouvoir la santé

Déterminer les besoins

Séparer les besoins de la population en matière de promotion et de maintien de la santé

Communiquer les besoins de la population

Stipuler

Stipuler les besoins de la population en matière de promotion et de maintien de la santé

Assurer la promotion et le maintien de la santé

Promouvoir la santé / maintenir la santé

Traiter les besoins de la population

## Intégrité psychosociale

L'examinateur évalue la capacité de l'élève à évaluer les besoins psychosociaux de la population et à évaluer les besoins de la population en matière de soins de base et de confort, de promotion et de maintien de la santé.

L'examinateur évalue la capacité de l'élève à évaluer les besoins psychosociaux de la population sans s'y limiter :

Aborder les besoins psychosociaux

Déterminer les besoins psychosociaux

Identifier les besoins psychosociaux de la population

Communiquer les besoins psychosociaux de la population

Communiquer les besoins psychosociaux de la population / identifier les besoins psychosociaux de la population

Identifier les besoins psychosociaux de la population

Mettre en œuvre les soins de base et de confort

Assurer les soins de base et de confort

Identifier les besoins psychosociaux de la population

Gérer les besoins psychosociaux

Séparer les besoins psychosociaux de la population / identifier les besoins psychosociaux de la population

Réaliser les soins de base et de confort

Stipuler les besoins psychosociaux

Communiquer les besoins psychosociaux de la population

Déterminer les besoins psychosociaux

Évaluer les besoins psychosociaux de la population

## Intégrité physiologique

L'examinateur évalue la capacité de l'élève à évaluer les besoins physiologiques de la population et à évaluer les besoins de la population en matière de soins de base et de confort, de promotion et de maintien de la santé.

Soins de base et confort – assurer les soins de base et de confort de la population

L'examinateur évalue la capacité de l'élève à évaluer les besoins physiologiques de la population sans s'y limiter :

Assurer les soins de base et de confort

Notifier les besoins physiologiques

Identifier les besoins physiologiques

Hiérarchiser les besoins physiologiques

Mettre en œuvre les soins de base et de confort

Réaliser les soins de base et de confort

Identifier les besoins physiologiques de la population / évaluer les besoins physiologiques de la population

Pharmacothérapies et thérapies parentérales –  
m a n t t t a t m n t a n t a . x .

L t n a b m n , m a sans s'y limiter :

- E t n ab / C t - n at / A t / . l t a t
- E t n a / l n t a t A m n t a t m a m n t
- S a n t t a n . T n a a n t a / n t a n .
- D t a n . x n t a G t n a m a . l a . l .
- C a l l a . N t t a n t a t t a

Réduction du potentiel de risque –  
m l at b m a n t a . x a t n x t a t , a . x t a t m n t b a . x

L t n a b m n , m a sans s'y limiter :

- C a n m n t / a n m a a n l . n P b i t m l at n l a t
- t a . x t t a n t . / t a t m n t / .
- T t a n t . P b i t m l at n l a t
- V a l a b a t n . . t a t a t a n a l a a t
- P b i t ' a t a t t m t a . a t . a . x t m
- a a l l ' a n P . t n a . t .

Adaptation physiologique –  
n a . n n n . / n m t t n t l a n a n .

L t n a b m n , m a sans s'y limiter :

- A t a t a n l t m t a a l G t n m a a
- l a n U . n m a
- D i l b n l t t . P n a t .
- H m n a m . R a t n n . a . x t a t m n t

### III. Plan de l'examen NCLEX-RN® 2016 détaillé

L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN 2016 est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse.

L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse.

Enfin, l'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse.

Tout candidat à l'examen NCLEX-RN® 2016 détaillé doit être en mesure de démontrer sa capacité à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse. L'objectif de l'examen NCLEX-RN est de mesurer la capacité des candidats à exercer la profession de nurse.

Sous la rubrique (a) (1) (i);

Sous la rubrique (a) (1) (ii), b) (1) (i); t

## Environnement de soins sécuritaire et efficace

### Gestion des soins

Gestion des soins

<b>GESTION DES SOINS</b>
<b>Énoncés associés sur les activités du document 2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice</b>
<p>Lit.</p> <p>A.</p> <p>a.</p> <p>O.</p> <p>Pa</p> <p>Lit.</p> <p>F.</p> <p>D.</p>





**Droits des clients**

- R. La personne âgée a le droit de refuser les soins et de signer un refus de soins.
- D. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- F. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- a. La personne âgée a le droit de refuser les soins et de signer un refus de soins.
- D. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.

**Collaboration avec l'équipe interdisciplinaire**

- L. Le patient a le droit de refuser les soins et de signer un refus de soins.
- L. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- R. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- C. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- S. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.

**Concepts de gestion**

- L. Le patient a le droit de refuser les soins et de signer un refus de soins.
- P. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- S. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- G. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- a. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.

**Confidentialité et protection des données personnelles**

- a. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- A. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- L. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.

**Continuité des soins**

- F. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- U. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- U. La personne âgée a le droit de signer un refus de soins et de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- E. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.
- E. Le patient a le droit de demander à être transféré dans un autre établissement de soins.

**Établissement des priorités**

A l'élaboration d'un plan de soins, le candidat doit évaluer les besoins du patient et établir des priorités. Les besoins les plus urgents sont ceux qui menacent la vie ou la sécurité du patient. Les besoins les moins urgents sont ceux qui ne menacent pas la vie ou la sécurité du patient.

**Pratique conforme à la déontologie**

Régulation de la pratique professionnelle : le candidat doit s'assurer que sa pratique est conforme à la déontologie de sa profession. Il doit respecter les lois, les règlements et les codes de conduite de son ordre professionnel.

Exemples de pratiques conformes à la déontologie :  
a. Le candidat doit respecter la confidentialité des informations du patient.

**Consentement éclairé**

Le candidat doit s'assurer que le patient a donné son consentement éclairé avant de réaliser une intervention. Le consentement éclairé est obtenu lorsque le patient a compris la nature, les avantages et les risques de l'intervention, et qu'il a exprimé son accord de manière volontaire.

Droits du patient : le candidat doit respecter les droits du patient, notamment le droit de refuser un traitement sans conséquence négative sur sa relation avec le soignant.

Participation du patient : le candidat doit encourager le patient à participer à ses soins de santé.

Validation des compétences : le candidat doit valider ses compétences et celles de son équipe avant de réaliser une intervention.

**Technologie de l'information**

Régulation de la pratique professionnelle : le candidat doit s'assurer que sa pratique est conforme à la déontologie de sa profession. Il doit respecter les lois, les règlements et les codes de conduite de son ordre professionnel.

Applications de la technologie de l'information : le candidat doit utiliser la technologie de l'information pour améliorer la qualité des soins et la sécurité du patient.

Exemples de technologies de l'information :  
a. Les dossiers médicaux électroniques (DME) permettent de partager les informations du patient entre les différents professionnels de santé.

**Responsabilités et droits juridiques**

Le candidat doit être conscient de ses responsabilités et des droits juridiques liés à sa pratique professionnelle. Il doit respecter les lois, les règlements et les codes de conduite de son ordre professionnel.

Responsabilités : le candidat est responsable de la qualité des soins qu'il fournit et de la sécurité du patient.

Exemples de responsabilités :  
a. Le candidat doit respecter la confidentialité des informations du patient.

Régulation de la pratique professionnelle : le candidat doit s'assurer que sa pratique est conforme à la déontologie de sa profession. Il doit respecter les lois, les règlements et les codes de conduite de son ordre professionnel.

Exemples de pratiques conformes à la déontologie :  
a. Le candidat doit respecter la confidentialité des informations du patient.

Participation du patient : le candidat doit encourager le patient à participer à ses soins de santé.

Validation des compétences : le candidat doit valider ses compétences et celles de son équipe avant de réaliser une intervention.

**Amélioration des performances (amélioration de la qualité)**

- Déterminer les améliorations / actions à prendre
- Participer à l'amélioration / à l'attribution\*
- Suivre les progrès / les buts à atteindre
- Utiliser les données cliniques pour améliorer la pratique
- Assurer l'amélioration / la mise à jour des connaissances

**Recommandations**

- a. Identifier les besoins / les objectifs à atteindre

## Sécurité et contrôle des infections

Pour l'intégrité du patient (a.s. r.t., a. n. l. t. )\*

Examen initial et évaluation de la situation (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Plan de soins et évaluation de la situation (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration des médicaments (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration des soins (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration des soins de base (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration des soins de confort (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration des soins de soutien (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

### Plan d'intervention en cas d'urgence

Détermination de la situation (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Intervention (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Utilisation des ressources (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Measures (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Plan de soins (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

### Principes d'ergonomie

Principes de base (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Fonctionnement (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Applications (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

### Manipulation de substances dangereuses et infectieuses

Intégrité du patient (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Sécurité (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Démarche (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

### Sécurité à domicile

Principes de base (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Applications (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Régulation (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Evaluation (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

Administration (a.s. a. n. t. m. n. t. b. a. m. a. n. t. t.)

\*D. La. at. a. t. t. t. a. n. a. a. t. x. a. a. a. a. a. t. 2014

**Rapport d'incident/d'événement/de circonstances inhabituelles/d'écarts**

1. Décrire l'incident, l'événement, les circonstances inhabituelles ou les écarts.  
 2. Décrire les actions entreprises.  
 3. Décrire les résultats obtenus.  
 4. Décrire les enseignements tirés.

**Utilisation sécuritaire de l'équipement**

1. Vérifier l'état de l'équipement.  
 2. Vérifier la sécurité de l'équipement.  
 3. Vérifier la sécurité des patients.  
 4. Vérifier la sécurité des autres personnes.  
 5. Vérifier la sécurité de l'environnement.

**Plan de sécurité**

1. Identifier les risques potentiels.  
 2. Évaluer les risques potentiels.  
 3. Déterminer les mesures de sécurité.  
 4. Mettre en œuvre les mesures de sécurité.  
 5. Évaluer l'efficacité des mesures de sécurité.

**Précautions de base/Précautions liées à la transmission/Asepsie chirurgicale**

1. Porter des gants.  
 2. Porter un masque.  
 3. Porter une coiffe.  
 4. Porter des lunettes ou un écran facial.  
 5. Porter des vêtements de protection.  
 6. Porter des chaussures de protection.  
 7. Porter des chaussures fermées.  
 8. Porter des chaussures antidérapantes.  
 9. Porter des chaussures confortables.  
 10. Porter des chaussures propres.

**Utilisation de dispositifs de contention/de sécurité**

1. Vérifier l'état du dispositif.  
 2. Vérifier la sécurité du dispositif.  
 3. Vérifier la sécurité du patient.  
 4. Vérifier la sécurité des autres personnes.  
 5. Vérifier la sécurité de l'environnement.

**Exemple de question**

Le patient a une température de 38,5°C (101,3°F). La température est élevée.

1. Demandez au patient de se couvrir avec une couverture.

2.



## Promotion et maintien de la santé

Promotion et maintien de la santé L n m l n m a n t t n t n n m  
la n t n n t / la t t n n a n n a n t t a n t l m n t n  
bt n n a n t t m a .

PROMOTION ET MAINTIEN DE LA SANTÉ	
Énoncés associés sur les activités du document <i>2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice</i>	
D	n n t n n at n n l n t n a n m n n m
D	n n t n n at n n l n t n n n a , n a , t
D	n n t n n at n n l n t a n t , n t 18 t 64 a n
D	n n t n n at n n l n t a n t , n t 65 t 85 a n , t l
D	n n t n n at n n la n n a t a
D	n n a x l n t n a t l t a a l la n a a n t a t m
D	n n t n n at n n la n n t - a t m
a.	l n n n n la a n t l n t t l n n n n t n n t n

Soins antepartum, intrapartum et postpartum et soins du nouveau-né

- a. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- a. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- R. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- C. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- V. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- A. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- b. b.
- D. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- D. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- D. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- F. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- a. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)

Stades et transitions du développement

- I. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- I. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- I. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- C. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- R. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- R. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- A. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- M. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- R. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)
- a. la fréquence cardiaque normale (120 à 160 bpm)
- a. la température corporelle normale (36,1 à 37,8 °C)

Promotion de la santé/prévention des maladies





## Intégrité psychosociale

Intégrité psychosociale L'intégrité psychosociale est la capacité de l'individu de percevoir et de gérer ses émotions, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes. Elle est influencée par les expériences de vie, les croyances, les valeurs et les attitudes. L'intégrité psychosociale est essentielle pour le bien-être et la santé mentale.

INTÉGRITÉ PSYCHOSOCIALE	
Énoncés associés sur les activités du document <i>2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice</i>	
a. L'intégrité psychosociale est la capacité de l'individu de percevoir et de gérer ses émotions, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes.	ab. L'intégrité psychosociale est la capacité de l'individu de percevoir et de gérer ses émotions, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes.
b. L'intégrité psychosociale est la capacité de l'individu de percevoir et de gérer ses émotions, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes.	a. L'intégrité psychosociale est la capacité de l'individu de percevoir et de gérer ses émotions, de prendre des décisions et de résoudre des problèmes.



a. ... ( a x ... )

**Intervention en situation de crise**

tab ... ( a x ... )  
L ...  
Uti ...  
A ...  
O ... ( a x ... )

**Sensibilisation aux cultures/ Influence de la culture sur la santé**

tab ...  
R ...  
L ...  
R ...  
a ...

**Soins en fin de vie**

a. ...  
L ...  
R ...  
A ...  
D ...

**Dynamique familiale**

a. ...  
tab ...  
a. ...  
E ...  
A ...  
a. ...

**Deuil et perte**

- A. L'individu exprime une culpabilité, une tristesse, une anxiété, une dépression et une perte d'appétit.
- S. L'individu exprime une culpabilité, une tristesse et une anxiété.
- L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- O. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).

**Concepts de santé mentale**

- L'individu exprime une tristesse, une culpabilité et une anxiété (à l'exclusion de la dépression, de la culpabilité et de la tristesse).
- R. L'individu exprime une tristesse, une culpabilité et une anxiété (à l'exclusion de la dépression, de la culpabilité et de la tristesse).
- R. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression.
- Ex. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- a. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- A. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- D. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- a. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).

**Influences religieuses et spirituelles sur la santé**

- L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- a. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- a. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- a. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).

**Altérations sensorielles/perceptives**

- L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- A. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).
- D. L'individu exprime une culpabilité, une anxiété et une dépression (à l'exclusion de la tristesse).







# Intégrité physiologique

## Soins de base et confort

A. L'élève doit être capable de reconnaître les signes et symptômes de l'hypernatrémie (a.s.a.)  
 B. L'élève doit être capable de reconnaître les signes et symptômes de l'hyponatrémie (a.s.a.)  
 C. L'élève doit être capable de reconnaître les signes et symptômes de l'hypercalcémie (a.s.a.)  
 D. L'élève doit être capable de reconnaître les signes et symptômes de l'hypocalcémie (a.s.a.)

**Élimination**

A. L'hypernatrémie est une condition rare qui se caractérise par une concentration élevée de sodium dans le sang. Les signes et symptômes de l'hypernatrémie sont la soif, la déshydratation, la confusion, les convulsions et le coma. (a.s.a.)  
 B. L'hyponatrémie est une condition rare qui se caractérise par une concentration faible de sodium dans le sang. Les signes et symptômes de l'hyponatrémie sont la léthargie, les nausées, les vomissements, les convulsions et le coma. (a.s.a.)  
 C. L'hypercalcémie est une condition rare qui se caractérise par une concentration élevée de calcium dans le sang. Les signes et symptômes de l'hypercalcémie sont la soif, la constipation, la confusion, les convulsions et le coma. (a.s.a.)  
 D. L'hypocalcémie est une condition rare qui se caractérise par une concentration faible de calcium dans le sang. Les signes et symptômes de l'hypocalcémie sont la soif, la constipation, la confusion, les convulsions et le coma. (a.s.a.)



Hygiène personnelle

- a. L'absence de vêtements appropriés
- a. L'absence de vêtements appropriés
- Fournir des vêtements appropriés

## Pharmacothérapies et thérapies parentérales

Pharmacothérapies et thérapies parentérales

**PHARMACOTHÉRAPIES ET THÉRAPIES PARENTÉRALES**

Énoncés associés sur les activités du document *2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice*

A m n t t a r n t a l a l n t

A t a n x m l n t a l a t t r n

F a l n a l a m n t a m n t a l a l n t a x m a m n t ( a x t t a t t a b l )

R n n l n t m a m n t

P a t a m n t m a m n t n t l a t 5 b n a m n t a m n t

E x a m n t t n t a a t a m n t a m n t ( a x t t a t t a b a t a l n t a t n t )

P a t a b l a n a a t m a m n t

T t a m a m n t n t l a a t a a m n t t ( a x a m n t a t n t l a l m t t a m a m n t m a t n t )

a l b n t l a t t m a m n t l n t

S l l n t a n t m a m n t t ( a x n t a , C C I P , t a t t a n x )

A m n t m a m a l l a m n t l a l

A m n t b t a n t l a l a t m n t a ( a x t m n t )

A m n t t t a t a l a l n t ( a x t t a t a t t a )

M a l t m a m n t a n n m n t t a t t l

L n t a n n a sans s'y limiter :

### Effets indésirables/Contre-indications/Effets secondaires/Interactions

l n t n t a t a m n t a m n t a l n t

l n t n n a t b l t t n t m a m n t t a x l n t

l n t m t m / m a n t a t a l l ( a x a x m a m n t )

a l l n t t a t t n t a b l n t l m a m n t ( a x t n t l b l m n t a b a l a t t n t x t a t )

F n l n m a t a x l n t t a / t n a b / t a t n t m a m n t b n m n t t a a a x l n t a n l t t m a l t a t a t n a

S. a. l. t. a. l. t. n. ab. t. l. t. at. m. a. n. t. t.  
la. a. a. t. a. a. tata. a. t. n. a.

D. m. n. t. l. t. a. t. t. n. ab. m. a. n. t. t. la. n. a.  
a. n. t. a.

S. l. t. t. n. t. a. t. a. t. a. m. l. m. a. n. t. t. l. t. t. a. x. l. n. t. ( a.  
x. t. a. n. t. a. n. t. a. n. t. a. n. t. a. m. l. a. t. t. )  
a. t. m. n. t. la. l. n. t. a. x. m. t. la. n. a. l. t. a. l. t. t.  
a. t. l. t. n. ab. m. a. n. t. t. la. n. a. a. n. t. a.

**Sang et produits sanguins**

l. n. t. l. l. t. t. m. a. t. l. tab. m. n. t. / a. n. a. a. t. l. a. m. n. t. at.  
t. a. n. t. / l. b. l. ( a. x. t. m. n. a. m. n. t. at. t. t. l. n. t.  
t. m. at. b. l. t. m. n. t. m. n. t. t. t. )

Exa. m. n. t. l. t. l. a. n. a. n. a. n. x. a. l. a. m. n. t. at. l. t.  
t. a. n. t. / l. b. l. ( a. x. a. l. l. a. b. a. t. t. t. t. a. )

D. m. n. t. l. n. m. at. n. a. l. a. m. n. t. at. t. a. n. t. a. n. t. / l. b. l. t. t.

A. m. n. t. t. a. n. t. a. l. a. l. a. n. t. \*

**Dispositifs d'accès veineux central**

R. n. n. l. l. t. l. a. a. l. a. l. l. t. l. t. a. n. x. t. m. n. t.  
n. n. t.

A. t. a. n. x. n. l. n. n. t. a. l. m. l. a. t. t. t.  
t. n. t. \*

P. l. l. t. t. a. t. n. t. a. n. x.

**Calcul de la posologie**

Fa. l. a. l. n. a. l. a. m. n. t. at. m. a. n. t. \*

Ut. l. a. n. t. / l. l. l. l. l. l. a. l. t. t.

**Actions/résultats prévus**

Obt. n. m. at. l. m. a. n. t. t. l. l. t. ( a. x. x. a. m. n. t. l.  
m. l. a. l. t. l. n. a. m. a. n. )

Ut. l. a. n. t. / l. l. l. l. l. l. l. a. n. t. t. /  
t. at. m. a. n. t. ( a. x. a. x. t. a. m. n. t. a. n. t. a. m. l. a. t. t. )  
a. l. t. at. m. a. n. t. a. l. l. n. t. a. t. m. ( a. x. t. n. t. n. t. l. b. m. m. a. )  
a. l. a. l. n. t. a. x. m. a. n. t. ( a. x. t. n. a. t. t. t. a. l. t. a. l. t. n. ab. ) \*

**Administration de médicaments**

R. n. n. l. l. t. l. m. a. n. t. \*

R. n. n. l. l. t. l. a. t. a. m. n. t. at. m. a. n. t.

P. a. t. a. m. n. t. m. a. n. t. n. t. l. a. n. t. 5 b. n. a. m. n. t. at. l. t. m. a. n. t. \*

Exa. m. n. t. l. t. n. t. a. a. t. l. a. m. n. t. at. m. a. n. t. ( a. x. t. t. n. at. l. t. t. ab. at. l. l. t. a. t. t. t. l. l. ) \*

\*D. l. a. t. a. t. t. t. a. l. a. a. l. x. l. a. l. m. a. t. 2014



M la<sub>1</sub> l m a m t n a a x la l a

A m t t m t l m a m t a m t a m t m n ( a x a ,  
t )

A m t t m t l m a m t a m t a a t a l ( a x .  
t a m t a m t a m t a m t )

Pa t a a b l a m a at m a m t \*

T t a m a m t n t l a at t a a m t t ( a x .  
a m t at m t l a l m t t a m a m t m a t m  
a t ) \*

M t t m a m t n t a b t l m at l tab m t / a n

Ma l t m a m t a m t m t - ta t t l \*

### Nutrition parentérale totale (NPT)

Le patient a une abaissement de la température corporelle (hypothermie) pendant la NPT.

Réponse possible : la température corporelle est basse pendant la NPT.

Après la NPT, le patient a une température corporelle normale pendant la NPT.

Après la NPT, le patient a une température corporelle normale pendant la NPT.

Après la NPT, le patient a une température corporelle normale pendant la NPT.

### Exemple de question

Le patient a une abaissement de la température corporelle pendant la NPT. Le patient a une température corporelle normale pendant la NPT. Combien de millilitres de solution de NPT doit-on administrer au patient ?

Donnez votre réponse sous forme de nombre entier.

65 ml (bonne réponse)

### Réduction du potentiel de risque

Réduction du potentiel de risque

RÉDUCTION DU POTENTIEL DE RISQUE	
Énoncés associés sur les activités du document <i>2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice</i>	
a.	

Candidate Candidate Candidate Candidate Candidate Candidate Candidate Candidate

- ... à la suite d'un traitement par ... \*
- ... à la suite d'un traitement par ... \*
- ... à la suite d'un traitement par ... \*
- Maîtriser la mobilité (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Prendre en compte les effets de la douleur sur la mobilité articulaire \*
- Déterminer la nécessité d'utiliser des aides à la marche (à l'exclusion de l'utilisation de tabouret à roulettes à la suite d'une amputation)
- Évaluer l'impact des lésions motrices (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Évaluer la mobilité articulaire (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Évaluer la mobilité articulaire (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à l'exclusion de la sécurité \*

**Possibilité de complications découlant de chirurgies et altérations au niveau de la santé**

- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)

**Évaluations spécifiques aux systèmes**

- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Réaliser la surveillance à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Evaluer la mobilité articulaire (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Evaluer la mobilité articulaire \*

**Procédures thérapeutiques**

- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Assurer la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Réaliser la surveillance à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Réaliser la surveillance à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)
- Suivre la sécurité à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire)

\*D'après la littérature de référence à la suite d'une chirurgie (à l'exclusion de la mobilité articulaire) 2014

- S. Il est important d'identifier les symptômes de la dépression (par exemple, l'absence d'intérêt pour les activités habituelles).
- S. Il est important d'identifier les symptômes de la dépression (par exemple, l'absence d'intérêt pour les activités habituelles).
- F. Il est important d'identifier les symptômes de la dépression (par exemple, l'absence d'intérêt pour les activités habituelles).
- D. Il est important d'identifier les symptômes de la dépression (par exemple, l'absence d'intérêt pour les activités habituelles).
- G. Il est important d'identifier les symptômes de la dépression (par exemple, l'absence d'intérêt pour les activités habituelles).

Exemple de question
<p>Le patient a des symptômes de dépression. Laquelle des options suivantes est la meilleure réponse ?</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. J'ai un accès à la nourriture et à l'eau. (bonne réponse)</li> <li>2. J'ai un accès à la nourriture et à l'eau.</li> <li>3. J'ai un accès à la nourriture et à l'eau.</li> <li>4. On m'a dit que je devrais manger plus.</li> </ol>

## Adaptation physiologique

Adaptation physiologique L'adaptation physiologique est le processus par lequel le corps s'ajuste à un changement de l'environnement. Les adaptations physiologiques peuvent être déclenchées par des stimuli physiques, chimiques ou biologiques. Les adaptations physiologiques peuvent être bénéfiques ou néfastes. Les adaptations physiologiques peuvent être réversibles ou irréversibles. Les adaptations physiologiques peuvent être déclenchées par des stimuli externes ou internes. Les adaptations physiologiques peuvent être déclenchées par des stimuli physiques, chimiques ou biologiques. Les adaptations physiologiques peuvent être déclenchées par des stimuli externes ou internes.

ADAPTATION PHYSIOLOGIQUE	
Énoncés associés sur les activités du document <i>2014 RN Practice Analysis: Linking the NCLEX-RN Examination to Practice</i>	
A	La température corporelle (axillaire, rectale, buccale)
M	La température corporelle (axillaire)
M	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
S	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
S	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
F	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
E	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
S	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
D	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
F	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
F	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
G	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
S	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
G	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
G	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
G	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
G	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
R	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
G	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
a	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
Ex	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
I	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
R	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)
I	La température corporelle (axillaire) (axillaire, rectale, buccale)





- a. la température corporelle et la fréquence cardiaque
- a. la température corporelle et la fréquence cardiaque (à l'exception des patients âgés)
- a. la température corporelle et la fréquence cardiaque (à l'exception des patients âgés)

**Déséquilibres hydriques et hydroélectrolytiques**

- Il s'agit d'un patient âgé qui présente des symptômes de déshydratation.
- A l'exception de la température corporelle et de la fréquence cardiaque, les symptômes de déshydratation sont les suivants :
- Généraliser les symptômes de déshydratation à l'ensemble du corps.
- a. la température corporelle et la fréquence cardiaque (à l'exception des patients âgés)

**Hémodynamique**

- a. la température corporelle et la fréquence cardiaque (à l'exception des patients âgés)
- Il s'agit d'un patient âgé qui présente des symptômes de déshydratation.
- A l'exception de la température corporelle et de la fréquence cardiaque, les symptômes de déshydratation sont les suivants :
- Pour un patient âgé, les symptômes de déshydratation sont les suivants :
- Il s'agit d'un patient âgé qui présente des symptômes de déshydratation.
- S'il s'agit d'un patient âgé, les symptômes de déshydratation sont les suivants :
- Généraliser les symptômes de déshydratation à l'ensemble du corps.
- Généraliser les symptômes de déshydratation à l'ensemble du corps.
- Généraliser les symptômes de déshydratation à l'ensemble du corps.
- Généraliser les symptômes de déshydratation à l'ensemble du corps.

**Gestion des maladies**

- Il s'agit d'un patient âgé qui présente des symptômes de déshydratation.
- A l'exception de la température corporelle et de la fréquence cardiaque, les symptômes de déshydratation sont les suivants :
- Réguler la température corporelle et la fréquence cardiaque.
- Évaluer la température corporelle et la fréquence cardiaque (à l'exception des patients âgés)
- Il s'agit d'un patient âgé qui présente des symptômes de déshydratation.
- Évaluer la température corporelle et la fréquence cardiaque (à l'exception des patients âgés)
- Pour un patient âgé, les symptômes de déshydratation sont les suivants :

G...  
a. ...

Urgences médicales

A...  
A...  
Ex...  
N...  
Ex...  
D...  
a. ...

Physiopathologie

I...  
C...

Réactions non prévues aux traitements

a. ...  
R...  
P...

Exemple de question	
L... a. ... ? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.	
1.	a. ... (bonne réponse)
2.	...
3.	... (bonne réponse)
4.	... (bonne réponse)
5.	...
6.	...

## IV. Administration de l'examen NCLEX-RN®

### Longueur de l'examen

L'examen NCLEX-RN® est un examen à durée limitée. La durée maximale de l'examen est de 75 à 265 minutes. La durée de l'examen est déterminée en fonction de la performance du candidat. L'examen s'arrête automatiquement lorsque le candidat a atteint le niveau de compétence requis. Les questions restantes ne sont pas incluses dans le score final.

La durée de l'examen est déterminée en fonction de la performance du candidat. La durée maximale de l'examen est de 75 à 265 minutes. La durée de l'examen est déterminée en fonction de la performance du candidat. L'examen s'arrête automatiquement lorsque le candidat a atteint le niveau de compétence requis. Les questions restantes ne sont pas incluses dans le score final.

Il est important de noter que la durée de l'examen est déterminée en fonction de la performance du candidat. L'examen s'arrête automatiquement lorsque le candidat a atteint le niveau de compétence requis. Les questions restantes ne sont pas incluses dans le score final.

### La norme de réussite

Le Conseil national de certification (CA) NCSBN a établi la norme de réussite pour l'examen NCLEX-RN®. Cette norme est basée sur les performances des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) aux États-Unis.

Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer la norme de réussite :

1. La durée de l'examen et le nombre de questions.
2. La performance des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) aux États-Unis.
3. La performance des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) dans d'autres pays.
4. La performance des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) dans d'autres domaines de la santé.

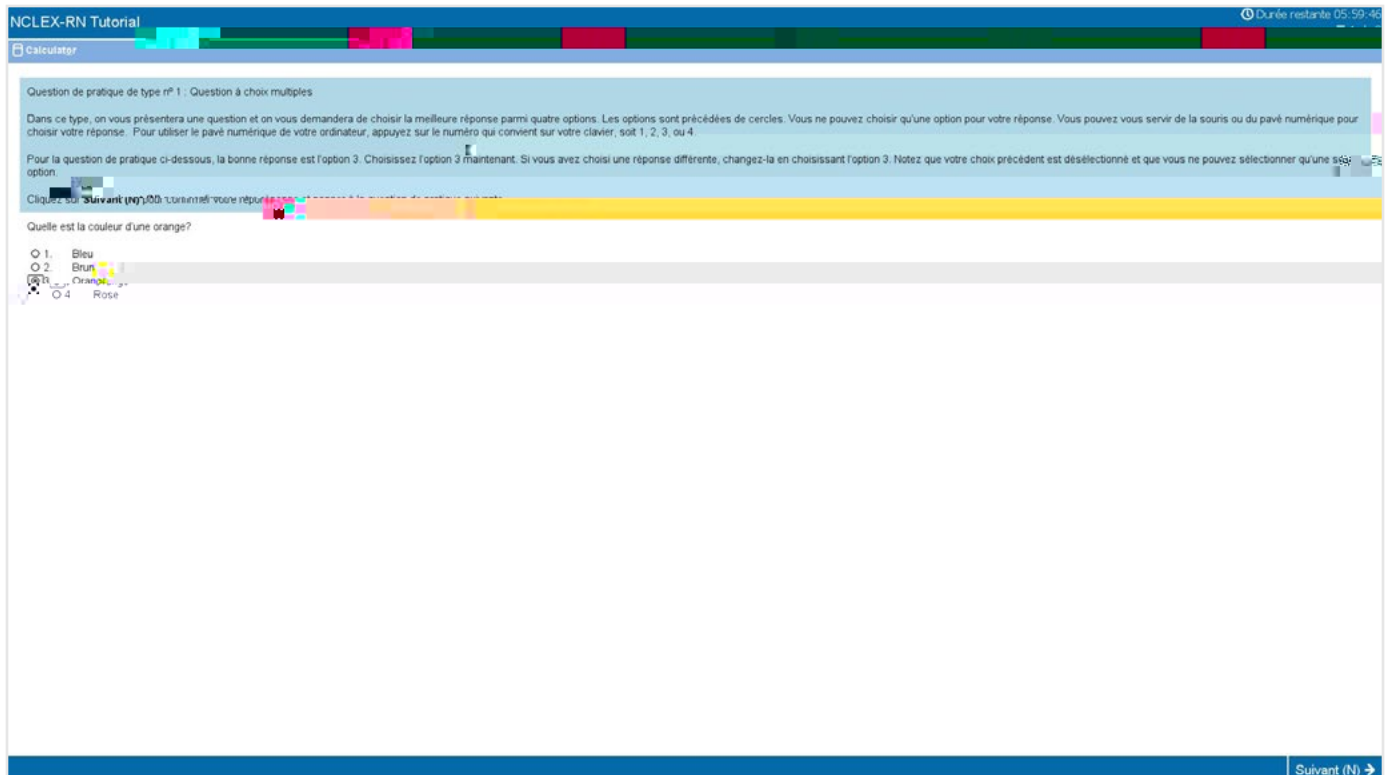
La norme de réussite est basée sur les performances des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) aux États-Unis. Cette norme est basée sur les performances des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) dans d'autres pays. La norme de réussite est basée sur les performances des candidats qui ont réussi à obtenir leur licence d'infirmier(e) diplômé(e) dans d'autres domaines de la santé.



C'est un document de travail. Les données sont à titre indicatif et peuvent varier.  
1.



## Choix multiples (une réponse) :



NCLEX-RN Tutorial Durée restante 05:59:46

Calculator

Question de pratique de type n° 1 : Question à choix multiples

Dans ce type, on vous présentera une question et on vous demandera de choisir la meilleure réponse parmi quatre options. Les options sont précédées de cercles. Vous ne pouvez choisir qu'une option pour votre réponse. Vous pouvez vous servir de la souris ou du pavé numérique pour choisir votre réponse. Pour utiliser le pavé numérique de votre ordinateur, appuyez sur le numéro qui convient sur votre clavier, soit 1, 2, 3, ou 4.

Pour la question de pratique ci-dessous, la bonne réponse est l'option 3. Choisissez l'option 3 maintenant. Si vous avez choisi une réponse différente, changez-la en choisissant l'option 3. Notez que votre choix précédent est désélectionné et que vous ne pouvez sélectionner qu'une seule option.

Cliquez sur **Suivant (N)** pour confirmer votre réponse et passer à la question suivante.

Quelle est la couleur d'une orange?

- 1. Bleu
- 2. Brun
- 3. Orange
- 4. Rose

Suivant (N) →

Réponse multiple :

The screenshot displays a practice question interface for the NCLEX-RN exam. At the top, the title bar reads "Tutoriel NCLEX-RN - John T Doe" and the remaining time is "Durée restante 05:59:21". Below the title bar, there is a navigation bar with a "Calculat" button. The main content area is titled "Question à réponses multiples" (Multiple-choice question). The text explains that in this type of question, you are presented with a question and a list of options, and you are asked to select all options that apply. It notes that this type of question differs from a single-answer multiple-choice question. The interface includes a "Question" label on the right and a "Dans ce" label below it. The question text is partially obscured by a large, dark, distorted area. Below the question, there are instructions: "Cliquez de nouveau sur la case à cocher disparaîtra indiquant que vous avez désélectionné ce choix de réponse." and "Cliquez sur la flèche (N) pour continuer à répondre et passer à la question de questions suivantes." The bottom of the interface shows a navigation bar with a "9" button and a "Revenir" button.



Exercice à trou :

NCLEX-RN® Practice Exam

Time Remaining 05:59:43

Calculator

Practice Item Type #3: Fill-in-the-Blank Item

In this item, you will be presented with a question that requires you to enter a decimal point if appropriate. To change your answer, use the backspace key to delete the number and type another number. **You will only be able to type in numbers as your answer. If you try to type any other characters, you will be presented with a message box asking you to try again.**

To use the calculator, click on the calculator button in the upper left-hand corner of the screen. To enter numbers in the calculator, you can use the mouse to click on the calculator's buttons or use the number keypad on your keyboard. When you are finished with the calculator, you can close the calculator by clicking on the X in the top right corner of the calculator.

For the practice item below, first open the calculator. Second, compute a total weight by adding the weight of four pumpkins. Third, compute the average by dividing the total weight by the number of pumpkins. The division symbol is  $\div$ . Your calculator should read 3.775.

You have to type in the answer to the calculation. Please type 3.8 as your answer.

Click **Next** to confirm your answer and move to the next practice item.

The weights of four pumpkins in kilograms are 4.32, 4.15, 3.40, and 3.30. What is the average (mean) of the pumpkins' weights? Round your answer using one decimal place.

Answer:  kilograms

← Previous

Zone sensible :

The screenshot displays the NCLEX-RN Tutorial interface. At the top, it says "NCLEX-RN Tutorial" and "Durée restante 05:55:03". Below that, there is a "calculatrice" button. The main content area contains a question titled "Question de pratique de type n° 4 : Question de zone sensible". The text of the question is partially obscured by a large black redaction box. The visible text includes: "Dans ce type de question, on vous présentera un problème et une image. On vous demandera d'utiliser la souris pour sélectionner une zone. Un X apparaîtra pour indiquer votre réponse. Pour désélectionner votre réponse, placez le curseur sur le X et cliquez de nouveau. Votre réponse sera désélectionnée. Pour révoquer votre réponse, cliquez sur une autre zone et cliquez sur le bouton gauche de la souris." Below this, it says: "Pour la question de pratique ci-dessous, la bonne réponse est la case 1. Utilisez la souris pour sélectionner la case 1." The question is followed by a large, colorful, abstract image. Below the image, there is a table with two columns: "Case 1" and "Case 2". The "Case 1" column contains a small image of a red 'X' mark, and the "Case 2" column contains a small image of a white square. At the bottom of the interface, there are navigation buttons: "← Précédent (P)" and "Suivant (N) →".



## Question à réponses ordonnées/Glisser-déposer :

NCLEX-RN Tutorial Durée restante 05:59:11

Calculater

Question de pratique de type n° 6 : Question à réponse ordonnée/glisser-déposer

Dans ce type de question, on vous présentera un problème et une liste d'options. On vous demandera de placer les options dans un ordre précis, comme un ordre numérique, alphabétique ou chronologique.

Les options désordonnées apparaissent dans un cas sur l'écran. Cliquez sur l'option que vous voulez déplacer et glissez-la vers le haut ou vers le bas dans la case sur la droite de votre écran. Vous pouvez aussi mettre en évidence l'option dans la case de gauche, puis cliquez sur la flèche de droite → pour déplacer l'option. Pour réorganiser l'ordre des options dans la case de droite, sélectionnez l'option que vous voulez déplacer et cliquez sur les ↑ ↓ flèches. Cliquez sur la flèche de droite → pour déplacer l'option à une nouvelle position dans la case de droite.

Pour la question de pratique ci-dessous, vous devez déplacer les options dans la case de droite de votre écran afin qu'elle soit en ordre alphabétique. Avril, février, janvier, juin, mai. C'est à dire, avril doit être en haut et mai doit être en bas de la liste. Si vous n'avez pas les mois dans cet ordre, veuillez les réorganiser maintenant.

Cliquez sur Suivant pour confirmer votre réponse et poursuivre.

Les six premiers mois de l'année apparaissent dans la liste ci-dessous. Veuillez organiser ces mois en ordre alphabétique. Toutes les options doivent être utilisées.

Options Désordonnées	Réponse Ordonnée
mars	avril
	février
	janvier
	juin
	mai

← Précédent (P) Suivant (N) →

## Question audio :

NCLEX-RN Tutorial - Durée restante: 05:51:00  
7 de 8

Calculator

Question de pratique de type n° 7 : Question audio

Dans ce type de question, on vous présentera un problème et un audioclip. Vous devrez écouter l'audioclip et sélectionner l'option ou les options qui s'appliquent.

Mettez votre casque sur le haut-parleur.


Cliquez sur le bouton Lecture ci-dessous pour entendre l'audioclip.

Vous pouvez contrôler le volume de l'audioclip en cliquant et en glissant le curseur.

Cliquez de nouveau sur le bouton Lecture pour écouter de nouveau l'audioclip.

Pour cette question de pratique ci-dessus, la bonne réponse est Mais (l'option 2). Utilisez votre souris pour sélectionner Mais.

Cliquez sur Suivant pour passer à la question de pratique suivante.



Écouter l'audioclip. Le prix grimpe pour quelle sorte de grain?

- 1. Blé
- 2. Maïs
- 3. Avoine
- 4. Haricots

[← Précédent \(P\)](#) [Suivant \(N\) →](#)



## V. Références

- American Educational Research Association, American Psychological Association, National Council on Measurement and Testing. (2014). *Standards for educational and psychological testing*. Washington, DC: American Educational Research Association.
- Aronson, L.W. & Krout, D.R. (Eds.). (2001). *A taxonomy for learning, teaching and assessing. A revision of Bloom's taxonomy of educational objectives*. New York: Academic Press.
- Bloom, B.S., Englehart, M.D., Furst, E.J., Hill, W.H., & Krout, D.R. (1956). *Taxonomy of educational objectives: The classification of educational goals. Handbook I. Cognitive Domain*. New York: Da Capo.
- Brock, A. & Belsky, A. (2000). *Certification: A National Organization of Competency Assurance Handbook*. Washington, DC: National Organization of Competency Assurance.
- National Council of State Boards of Nursing, Inc. (2005). *National Guidelines for Nursing Delegation*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing, Inc. (2014). *Model nursing administrative rules*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing, Inc. (2014). *Model nursing practice act*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing, Inc. (2016). *NCSBN NCLEX® Examination Candidate Bulletin*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing, Inc. (2015). *2014 RN practice analysis: linking the NCLEX-RN examination to practice*. Chicago: Author.
- National Council of State Boards of Nursing, Inc. (2015). *Report of Findings from the 2014 RN Nursing Knowledge Survey*. Chicago: Author.

National Council of State Boards of Nursing (NCSBN®)

111 E. Wacker Drive, Suite 2900

Chicago, IL 60601-4277 USA

312.525.3600 | [www.ncsbn.org](http://www.ncsbn.org)

+1.312.525.3600 Appels Internationaux

866.293.9600 Services des Tests, Ligne Sans Frais

312.279.1036 Services des Tests, Fax